

COMMUNIQUE DE PRESSE

Déménagement des services état civil, élections et affaires scolaires de la Ville de Cachan

A partir du 12 mai 2017, le service état civil/élections et le service affaires scolaires de la Ville de Cachan s'installent provisoirement dans les anciens locaux de la CPAM, situés au 1ter rue Camille Desmoulins.

Ce transfert d'une durée de 10 mois environ s'impose en raison des travaux de rénovation de l'Hôtel de Ville. Il va permettre de garantir un accueil agréable aux usagers et de maintenir des conditions de travail adéquates pour les agents.

Ainsi, toutes les démarches liées aux services état civil, aux élections et aux affaires scolaires (demandes de passeport, de carte d'identité, la constitution de dossier en vue d'un mariage, l'inscription des enfants à l'école et aux accueils de loisirs...) s'effectueront désormais dans ces locaux réaménagés. Les cartes de stationnement seront également délivrées par les agents d'accueil.

Les horaires d'ouverture de ces services sont inchangés : ouverture du lundi au vendredi de 8h15 à 12h et de 13h30 à 17h15, avec une nocturne le jeudi jusqu'à 19h et le samedi de 8h45 à 12h30 (pas de permanence le jeudi soir et le samedi, de mijuillet à fin août), ainsi que leurs coordonnées : etat.civil@ville-cachan.fr et 01 49 69 69 50.

Au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville, un accueil est maintenu pour renseigner les habitants et fournir les sacs de déchets verts. En revanche, les horaires d'accueil sont modifiés : la nocturne organisée le jeudi en concomitance avec l'ouverture des services état civil/ élection et affaires scolaires est supprimée. L'accueil sera ainsi ouvert du lundi au vendredi de 8h15 à 12h et de 13h30 à 17h15. Le samedi de 8h45 à 12h30.

Démarches en ligne avec le Compte citoyen

La Ville a tout récemment mis en ligne le Compte citoyen, une plateforme qui permet de réaliser de nombreuses démarches administratives, 24h/24 et 7 jours/7.

Accessible depuis la page d'accueil du site <u>ville-cachan.fr</u>, rubrique « En un clic », le Compte citoyen permet de réaliser depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone, des demandes de renouvellement de passeport, de place en crèche, ainsi que des paiements en ligne (cantine, accueils de loisirs, séjours vacances...).

Plus d'information dans le dossier de presse dédié.